

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 111

Artikel: Dernier round?

Autor: Psachin, Olivia / Russotto, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dernier round ?

Le secteur privé envisage-t-il une issue prochaine aux négociations Suisse-Europe ? L'automne sera décisif, selon Jean Russotto, avocat d'affaires et président du Comité Suisse-Union européenne. Mais n'empêchera pas un nouveau débat sur l'intégration.

Propos recueillis par Olivia Psachin



Quelle est la position actuelle du Comité sur le dossier des Négociations bilatérales ?

Nous soutenons unanimement la conclusion des Bilatérales, comme but stratégique, tout en mesurant la difficulté de l'exercice. Chacun se demande évidemment comment l'affaire va se terminer. Nous soutenons la démarche de l'intégration de la Suisse, sans pour autant souscrire à toutes les positions de nos négociateurs. Nous jouons plutôt ce que j'appellerai un «effet de démultiplication».

Nous sommes en désaccord sur plusieurs points : le temps pris pour résoudre la question de la Libre Circulation des personnes, la manière dont les allocations-chômage pour les résidents communautaires sont traitées, une question que la Suisse élude jusqu'à présent à cause de problèmes internes. Tout n'est pas à revoir : la négociation sur le paquet Transports, par exemple, nous paraît bien menée. Pour nous, qui représentons la population économique, la variété des intérêts de l'industrie suisse, la vraie question est de savoir comment les milieux économiques se prononceront sur la marche à suivre en matière d'intégration européenne. On peut penser que ces Négociations bilatérales ne se termineront pas rapidement. Si, en automne, il n'y a toujours pas de solutions en vue, soit parce que les Allemands bloquent le dossier Transports, soit que la Suisse bloque la Libre circu-

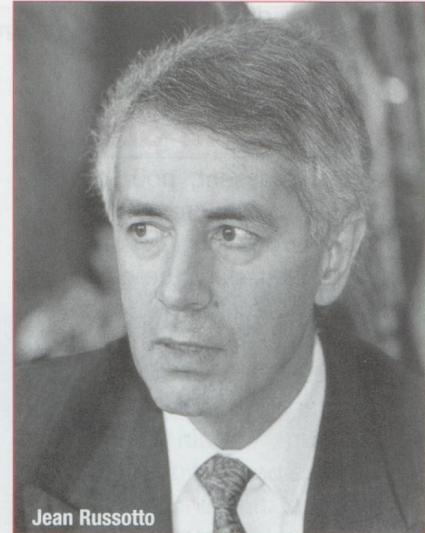
lation, soit que les États membres n'arrivent pas à se mettre d'accord sur l'avancée des sept dossiers, il faudra alors en tirer les conclusions à la lumière du rapport sur l'intégration commandé par le gouvernement suisse. Soit la voie du bilatéralisme est possible, soit elle ne l'est plus. Dans ce dernier cas, il y a trois options : l'isolement, un nouveau vote sur l'Espace Économique Européen, ou une marche accélérée vers l'intégration.

Pensez-vous que l'Union soit disposée à laisser les Suisses se prononcer à nouveau, six ans après le rejet de l'EEE ?

Non. Ce que l'on n'a pas pu négocier bilatéralement, on ne pourra pas le négocier dans le cadre de l'EEE. Il faut se souvenir que, déjà en 1992, le traité EEE reprenait des milliers de pages d'acquis communautaire. Un nouveau vote sur l'EEE est impossible aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'il faudrait renégocier encore plus d'acquis communautaire. Sans compter tous les problèmes institutionnels qui se reposeraient.

L'Union européenne vient d'ouvrir des négociations d'élargissement. La Suisse n'est pas sur les rangs. Quelles seront les conséquences pour le pays ?

L'élargissement va avoir un effet de catalyseur sur la Suisse : l'ouverture des marchés vers l'Est va poser des questions économiques très importantes pour notre pays, avec notamment la future expansion du marché



Jean Russotto

intérieur de l'Union. Nous n'y participerons pas, sauf par des accords bilatéraux ou de libre échange. Quand l'Europe se sera élargie, et ça risque d'aller très vite, les entreprises suisses devront s'adapter. Actuellement, nos entreprises travaillent bilatéralement avec l'Europe de l'Est. Quand cette partie de l'Europe, plus un ou deux pays méditerranéens, sera rattachée à l'Union, les liens bilatéraux privilégiés qui existent entre la Suisse et ces futurs membres de l'Union Européenne vont devoir être modifiés. Cet état de fait va accélérer notre réflexion.

Créé en 1983 pour suivre la création du marché unique européen à Bruxelles, le Comité Suisse-Union européenne regroupe des sociétés suisses travaillant en Belgique et au Luxembourg, mais dont les membres résident en Suisse. Initialement prévu pour être un centre d'informations, il est devenu très actif avec le début des négociations sur l'Espace Économique Européen (EEE), soutenant ouvertement les négociateurs. Aujourd'hui, le Comité se pose comme un centre de réflexion et un intermédiaire privilégié entre les entreprises suisses et les instances de l'Union Européenne (UE).

L'Euro est désormais sur les rails. Comment votre Comité analyse-t-il la concrétisation de la monnaie unique européenne ?

Pendant très longtemps, la Suisse n'a pas cru à l'Euro. La grande crainte de la Suisse est de voir l'Euro devenir une monnaie faible, car le franc suisse deviendrait une monnaie refuge. Les entreprises suisses membres du Comité aimeraient jouer le jeu de la parité, jeu dans lequel l'Euro serait une monnaie forte. Il faut bien se rendre compte que les entreprises suisses de taille multinationale sont déjà des entreprises communautaires. La Suisse est un marché minuscule pour nos multinationales.

Les banques suisses sont prêtes pour l'Euro : on dit au sein de la Commission européenne que les meilleures études et préparations viennent des banques suisses. La Suisse est dotée de tous les mécanismes de base et l'eurocompatibilité est très bonne : les banques suisses sont conscientes qu'elles devront travailler avec la monnaie unique.

«Nous devons nous rattacher à la seule grande puissance en Europe : l'Union européenne»

Il y a aussi des négociations au sommet qui aboutissent : comment analysez-vous la fin du différend commercial Union européenne-USA ?

Tout ce qui touche l'Europe et les USA intéresse beaucoup nos entreprises, car elles craignent, dans une certaine mesure, que les liens bilatéraux UE-USA (qui sont multiples) deviennent à ce point étroits que la Suisse perde du terrain, car ce renforcement ne peut se faire qu'à nos dépens. À Londres, lors de la dernière Conférence au sommet UE-USA, plusieurs accords ont été signés sur la reconnaissance mutuelle des produits pharmaceutiques, les appareils médicaux et certaines normes en matière de télécommunication. La Suisse essaye en vain de faire avancer des accords parallèles sur des dossiers identiques. De nouveau, il y a là besoin de se rattacher à la seule

grande puissance économique en Europe : l'Union européenne.

Un dernier point de politique européenne interne à l'Union : la Commission vient d'élaborer une proposition de directive visant à éviter l'évasion ou le tourisme de l'épargne entre les États membres. Pensez-vous que cette question pourrait apparaître sur la table des Négociations bilatérales ?

L'harmonisation fiscale en Europe est certainement le projet le plus ambitieux après l'Euro. Progressivement, grâce à l'initiative de la Commission et à la volonté des États membres, cette harmonisation va se mettre en place. La fiscalité de l'épargne est un des éléments du dossier, qui intéresse au plus au point la Suisse et notamment ses établissements bancaires. On donne aux États membres la possibilité de choisir entre la retenue à la source ou le système d'échanges d'informations pour éviter la fuite des revenus de l'épargne. La Commission va commencer par

s'efforcer de boucler le dossier dans l'Union européenne. Ensuite, la question sera de savoir ce que l'Union fera vis-à-vis des États tiers, hors périmètre, notamment ceux qui sont des places financières. Il y aura probablement négociation sur cette question, mais je ne pense pas qu'elle pourra entrer dans le cadre des Bilatérales.

Quels sont les domaines dans lesquels la Suisse n'est pas encore eurocompatible ?

D'abord les transports. Sur ce dossier, l'Europe n'a pas encore véritablement de normes : l'eurovignette, par exemple n'a pas été adoptée. Dans d'autres domaines, nous sommes «sur-eurocompatibles» car nous sommes mieux réglementés que l'Union : en matière d'environnement, de blanchiment de capitaux... Nous sommes moins eurocompatibles en matière de droit du travail parce que notre système est

La conclusion sera politique...

Techniquement, les jeux sont faits. Les derniers réglages sur les sept dossiers des Bilatérales (transports terrestres et aériens, libre circulation des personnes, agriculture, recherche, marchés publics, obstacles techniques au commerce) ont été réalisés en juin dernier par Jakob Kellenberger, secrétaire d'État et François Lamoureux, négociateur de la Commission européenne. Même si les dernières réserves de l'Allemagne, de l'Italie et autres semblent cette fois levées, il faudra attendre les élections allemandes de l'automne pour savoir si les négociations pourront être finalisées. Les arrangements techniques sont une chose, la volonté politique une autre. La RPLP (redérence sur le trafic poids lourds lié aux prestations), objet d'une votation en septembre, pourrait venir jouer les trouble-fête : cette taxe, qui ne figure pas directement dans la négociation, en conditionne l'issue. Sans taxe, pas de financement des transversales alpines, pas d'ouverture aux 40 tonnes pour l'Europe, et pas d'incitation suffisante au passage de la route au rail pour la Suisse. Verdict le 27 septembre.

trop libéral au regard des normes de l'UE. 80 % du chemin a déjà été fait, et, au fil des mois, on se rend compte que refuser l'Europe sur le plan réglementaire n'a plus de sens. Ce qui manque, c'est la dimension politique. Malheureusement, il est encore impossible de mesurer les désavantages monétaires comparatifs du oui ou non à l'Europe. Une adhésion coûterait cher parce que la Suisse serait contributeur net. Quant aux avantages, ils sont souvent intangibles : la mobilité des travailleurs, la libre circulation des biens, l'équivalence des normes, la reconnaissance des diplômes... À ce jour, l'adhésion à l'Union européenne est plus que jamais pour la Suisse une affaire de conviction politique. +